

## VISA « ETUDIANT CONCOURS »

Le visa « étudiant concours » est un visa de court séjour d'une validité de 90 jours sur une période de 6 mois qui dispense, en cas de réussite au concours, l'étudiant, de revenir au Maroc pour demander un visa long séjour « études ». Dès qu'il aura reçu une preuve de sa réussite au concours, il devra se rapprocher des services de la Préfecture de son lieu de résidence afin de déposer un dossier pour l'obtention d'un titre de séjour en qualité d'étudiant.

Le rendez-vous chez TLS CONTACT devra être précédé d'un enregistrement sur le site internet de CAMPUS FRANCE ([www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)) afin d'obtenir un numéro d'identifiant qui sera reporté sur le formulaire de demande de visa.

Le lieu de présentation pour le dépôt des demandes n'est plus le service des visas, mais le centre TLS CONTACT, 571 Avenue MOHAMED VI, quartier Souissi, im. MATHIS, bloc C, Rabat. Le plan d'accès est disponible sur : <http://www.consulfrance-ma.org/Visas-court-sejour-nouveau-mode-d> ).

Plus aucun dossier ne pourra être déposé directement au service des Visas du Consulat Général de France.

Si vous ne pouvez honorer le rendez vous fixé, il vous appartiendra de prendre vous-même rendez vous avec TLS CONTACT

Les documents à fournir pour toute demande de visa « étudiant concours » sont :

- un formulaire de demande de visa Schengen dûment rempli et signé (vous pouvez télécharger ce document à l'adresse suivante : <http://www.consulfrance-ma.org/Formulaires-de-demande-de-visa> ) ;
- deux photos récentes, sur fond clair, bouche fermée, tête nue ;
- copie du dernier bulletin de notes ;
- la convocation au concours écrit ou oral ;
- une attestation bancaire de virement mensuel, permanent et irrévocable de 615 € par mois sur 10 mois pour l'année scolaire 2017 – 2018
- une lettre de prise en charge des parents accompagnée de justificatifs de ressources ;
- la copie du livret de famille ;
- un justificatif d'hébergement en France ou un courrier explicatif ;
- une assurance Schengen pour une durée de 6 mois.
- Coût du visa : 640 dhs + 266 dhs de frais de service TLS soit un total de 906 dhs.

Pour les étudiants mineurs, au moment du dépôt de la demande visa, merci de joindre une autorisation de sortie du territoire signée par les deux parents.